

Cabinet du Président
tél. 0 801 900 007
(service & appels gratuits)

Hôtel de Maignon
Monsieur Jean CASTEX, Premier Ministre
57, rue de Varenne
75700 PARIS

Références : LU/CS-ER/2021

Privas, le 20 janvier 2021

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis l'apparition de la COVID-19 au début de l'année 2020, l'ensemble du monde a vu son mode de vie impacté de plein fouet. Cette situation ainsi que les barrières sanitaires, les mesures de couvre-feu, de confinement, avec parfois ordre et contre-ordre impactent notre société au niveau social, psychologique et économique.

L'arrivée du vaccin est considérée comme une victoire et l'espoir d'une issue à cette crise. La menace de voir une part majoritaire des Français être rétive à l'idée de se faire inoculer le vaccin a fait long feu et en Ardèche la liste d'attente de personnes volontaires s'allonge d'heure en heure.

Je me félicite de cette dynamique, synonyme de confiance en la science.

En revanche, le fait qu'il soit impossible - compte tenu de la saturation rapide des plages de rendez-vous proposées par les centres - de pouvoir réserver un créneau, m'inquiète fortement. Je redoute – et je ne suis pas le seul - le manque de vaccins et l'incapacité de vos services au niveau local à déployer une logistique garantissant la vaccination du plus grand nombre à travers tout le pays.

Monsieur le Premier Ministre, depuis le début de cette crise les collectivités ont pleinement joué leur rôle, voire davantage dans certaines situations, palliant régulièrement des manques qui auraient pu, dans certains territoires, être lourds de conséquences.

Si la santé est une prérogative de l'État, vous le savez, les communes et les Départements restent les échelons les plus efficaces au niveau local. Nos capacités logistiques et notre connaissance du territoire sont indispensables pour que cette campagne de vaccination soit un succès. C'est forts de ce constat que nous vous avons d'ores et déjà proposé notre appui dans plusieurs domaines au niveau local.

Concernant la politique de prise de rendez-vous par internet, par exemple, et afin d'éviter qu'elle ne soit source d'exclusion pour les personnes les plus éloignées de l'outil informatique, nous sommes prêts à consacrer des moyens techniques et humains à la mise en place d'une plateforme d'appel téléphonique mutualisée, par laquelle des agents publics effectueraient les démarches pour le compte des publics empêchés.

Notre rôle de chef de file des solidarités, nous désigne tout naturellement pour apporter des solutions innovantes à un autre frein : celui de la mobilité. Je suis prêt dans ce domaine à engager des moyens permettant de porter le vaccin au plus près de l'utilisateur. Je suis également prêt à ce que le Département prenne la main sur l'organisation de solutions de transport des personnes en perte d'autonomie vers les centres de vaccination.

D'une façon générale, l'ensemble des moyens logistiques, humains, informatiques et le patrimoine bâti de la collectivité départementale peuvent être mobilisés pour concourir à la réussite de la vaccination. Il s'agit simplement de faire confiance à la capacité d'action des collectivités locales, capacité amplement démontrée par le Département de l'Ardèche depuis le début de cette crise.

L'écart croissant entre les engagements ministériels et leur mise en œuvre à l'échelle locale est particulièrement inquiétant. En tant que Président du Conseil départemental, il m'est insupportable de voir les Ardéchois subir cette opacité, ce déficit d'informations, ce flou qui prévaut dans l'énoncé de solutions alors qu'une information claire, assumée, respectueuse et responsable est essentielle pour notre société, notre système de santé, notre économie. C'est ainsi que se renforcera notre capacité à accepter pour mieux rebondir !

Aujourd'hui, Monsieur le Premier Ministre, je vous fais part de ma profonde inquiétude sur les capacités réelles de l'État à porter seul la campagne de vaccination. Je souhaite qu'au niveau local – via les services de l'Agence Régionale de Santé - nous disposions de toutes les informations nécessaires sur la situation réelle, le nombre de vaccins disponibles, ceux prévus dans les prochaines semaines, ainsi que le calendrier vaccinal à moyen et long termes.

J'insiste pour que des informations pratiques, fiables, accessibles à la population puissent faire l'objet d'une diffusion rapide et à grande échelle. Les Ardéchois préfèrent une vérité difficile à entendre plutôt que l'incertitude permanente.

Monsieur le Premier Ministre, il n'est pas question ici d'ouvrir un débat sur la décentralisation, l'inertie ou l'immobilisme mais bien de créer une concorde nationale et locale pour qu'enfin, celles et ceux qui le souhaitent puissent se faire vacciner. Le Département de l'Ardèche est prêt à y prendre toute sa part, avec efficacité et engagement, et dans le respect des prérogatives de l'État.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le Président



Laurent UGHETTO